

**Séance publique du 16 décembre 2002**

**Délibération n° 2002-0912**

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Bron - Rillieux la Pape

objet : **Parcs cimetières de la Communauté urbaine - Nouveaux tarifs applicables pour l'année 2003 dans le cadre de la délégation de service public des cimetières à la SAUR SA**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiment

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 novembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 décembre 1994, le conseil de Communauté a décidé de confier la délégation de gestion des cimetières de la Communauté urbaine à la Compagnie internationale de services et d'environnement (CISE) pour une durée de 25 ans.

L'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public, en date du 4 mars 1999, a pris en compte la substitution de la société SAUR SA aux lieux et place de la société CISE SA.

Conformément à l'article 33 du cahier des charges du contrat de la délégation rectifié par l'article 3 de l'avenant n° 1, les tarifs des nouvelles prestations et la révision des tarifs sont approuvés chaque année par le conseil de Communauté, après avis des conseils municipaux concernés.

Les conseils municipaux de Bron et de Rillieux la Pape ont délibéré les 5 décembre et 21 novembre 2002, les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2003 seraient les suivants :

**I- Prix des concessions - 2003 - montants non assujettis à la TVA**

a) - concessions en caveau :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
2,50	15 ans	446,70
3,75	15 ans	708,56
4,50	15 ans	865,14
6,00	15 ans	1 141,52
2,50	30 ans	803,86
3,75	30 ans	1 275,19
4,50	30 ans	1 556,41
6,00	30 ans	2 053,87
2,50	50 ans	1 206,06
3,75	50 ans	1 913,05
4,50	50 ans	2 335,66
6,00	50 ans	3 082,10

2,50	perpétuelle	4 364,11
3,75	perpétuelle	6 546,16
4,50	perpétuelle	7 855,39
6,00	perpétuelle	10 300,15

b) - concessions en enfeu :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
2,50	15 ans	446,70
2,50	30 ans	803,86
2,50	50 ans	1 206,06

c) - concessions en pleine terre, site de Rillieux la Pape - renouvellement des concessions existantes :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
2,00	15 ans	343,33
2,00	30 ans	618,01
2,00	50 ans	927,01

d) - concessions cinéraires :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
0,64	15 ans	109,86
0,64	30 ans	197,76
0,64	50 ans	296,64
0,64	perpétuelle	1 098,69

e) - colombarium - concessions :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
0,16	15 ans	78,56
0,16	30 ans	141,39
0,16	50 ans	212,09

f) - concessions enfants :

Superficie (en mètre carré)	Durée	Montant TTC (en €)
0,91	15 ans	162,60
0,91	30 ans	292,55
0,91	50 ans	438,99
0,91	perpétuelle	1 588,61

## II - Location de caveaux - cavurnes - colombarium - montant de la TVA : 19,60 %

a) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place, lg 1.05	15 ans	660,37
2 places, lg 1.05	15 ans	896,39
3 places, lg 1.05	15 ans	1 028,18
4 places, lg 1.50	15 ans	971,45
4 places, lg 1.80	15 ans	1 098,89
6 places, lg 1.80	15 ans	1 379,93
8 places, lg 1.80	15 ans	1 920,21
1 place, lg 1.05	30 ans	1 188,78
2 places, lg 1.05	30 ans	1 613,49
3 places, lg 1.05	30 ans	1 850,73
4 places, lg 1.50	30 ans	1 748,60
4 places, lg 1.80	30 ans	1 977,98
6 places, lg 1.80	30 ans	2 483,87
8 places, lg 1.80	30 ans	3 456,37
1 place, lg 1.05	50 ans	1 783,17
2 places, lg 1.05	50 ans	2 419,99
3 places, lg 1.05	50 ans	2 776,10
4 places, lg 1.50	50 ans	2 623,18
4 places, lg 1.80	50 ans	2 967,24
6 places, lg 1.80	50 ans	3 726,07
8 places, lg 1.80	50 ans	5 184,56
1 place, lg 1.05	perpétuelle	1 783,17
2 places, lg 1.05	perpétuelle	2 419,99
3 places, lg 1.05	perpétuelle	2 776,10
4 places, lg 1.50	perpétuelle	2 623,18
4 places, lg 1.80	perpétuelle	2 967,24
6 places, lg 1.80	perpétuelle	3 726,07
8 places, lg 1.80	perpétuelle	5 184,56

b) - caveaux pouvant recevoir la terre (confessions israélite et musulmane) :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	810,68
2 places	15 ans	1 023,47
3 places	15 ans	1 128,39
4 places	15 ans	1 205,97
6 places	15 ans	1 514,41
1 place	30 ans	1 459,00
2 places	30 ans	1 842,34
3 places	30 ans	2 030,88
4 places	30 ans	2 170,53
6 places	30 ans	2 725,66
1 place	50 ans	2 189,04
2 places	50 ans	2 763,52
3 places	50 ans	3 046,84
4 places	50 ans	3 256,63
6 places	50 ans	4 089,46

1 place	perpétuelle	2 189,04
2 places	perpétuelle	2 763,52
3 places	perpétuelle	3 046,84
4 places	perpétuelle	3 256,63
6 places	perpétuelle	4 089,46

c) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés, terrain général reclassé en concessions clairière 3 jaune site de Bron-Parilly :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	561,22
1 place	30 ans	1 010,38
1 place	50 ans	1 515,57
1 place	perpétuelle	1 515,57

d) - enfeus préfabriqués :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	660,37
1 place	30 ans	1 188,78
1 place	50 ans	1 783,17

e) - cavurnes :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
le cavurne	15 ans	136,16
le cavurne	30 ans	245,09
le cavurne	50 ans	367,63
le cavurne	perpétuelle	367,63

f) - caveaux enfants :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place, lg 0,7	15 ans	255,13
1 place, lg 0,7	30 ans	459,23
1 place, lg 0,7	50 ans	688,86
1 place, lg 0,7	perpétuelle	688,86

### III - Redevance (montants en €HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

- ouverture et fermeture du caveau ou de l'enfeu (prestation non exclusive)	68,67 € HT
- descente ou retrait du cercueil (prestation non exclusive)	68,67 € HT
- redevance sanitaire (prestation exclusive) contraintes liées aux spécificités des caveaux ; exigence vis-à-vis de l'hygiène et de la salubrité publique (normes Afnor NFP 98 049 et circulaire ministérielle du 22 novembre 1985) applicable pour tout ou partie en fonction des contraintes sanitaires.	
. bac de rétention y compris poudre minéralisante et joint d'étanchéité	128,75 € HT
. renouvellement des liquides épurateur Augilor	40,53 € HT
. terre d'enfouissement : le sac	17,17 € HT
- creusement des fosses (prestation non exclusive) :	
. type 1 place	206,00 € HT
. type 2 places	240,33 € HT
- ouverture et fermeture des cavurnes	34,33 € HT
- dispersion des cendres	14,47 € HT
- dépôt ou retrait d'urne	12,31 € HT
- dépôt de corps à la chambre funéraire redevance forfaitaire quelle que soit la durée du séjour	79,61 € HT
- salle de thanatopraxie (le passage)	42,92 € HT
- crémation adulte	318,44 € HT
- crémation adulte (cercueil métallique)	398,05 € HT
- crémation enfant	159,22 € HT
- utilisation de la salle de cérémonie, le passage	51,50 € HT
- incinération des restes post-mortem et des pièces anatomiques	120,17 € HT

Les nouveaux tarifs énumérés ci-dessus s'appliqueront à partir du 1er janvier 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 19 décembre 1994 ;

Vu l'avenant n° 1 au contrat de délégation en date du 4 mars 1999 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de Bron et de Rillieux la Pape en date des 5 décembre et 21 novembre 2002 ;

Vu l'article 33 modifié par l'article 3 de l'avenant n° 1 du cahier des charges du contrat de délégation ;

Vu les normes Afnor NFP 98 049 et la circulaire ministérielle en date du 22 novembre 1985 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

**DELIBERE**

**Approuve** les tarifs susmentionnés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,